

Vienne

VIENNE

## Circulation et stationnement réglementés pour Paris-Nice

Le départ de la 5<sup>e</sup> étape de Paris-Nice aura lieu à huis clos, ce jeudi 11 mars, à Vienne. Contrairement au départ du Critérium du Dauphiné, en août dernier, le public ne pourra pas se rendre place Simone-Veil pour assister au départ de la course cycliste.

La préfecture de l'Isère confirme que le départ se fera à huis clos, en raison de l'interdiction de rassemblement sur la voie publique prévue par le décret du 29 octobre 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. La préfecture précise que cette mesure n'est pas propre au département de l'Isère.

### • Circulation et stationnement interdits sur le parcours

Le départ fictif aura lieu à 11 heures de la place Simone-Veil, puis le peloton empruntera le cours Brillier, la rue Victor-Hugo, la D 538 (montée Saint-Marcel) et la D 46A (chemin de la Rente). Le départ réel aura lieu à 11 h 10 sur la D 46A, soit à 3,5 km après le départ fictif.

La circulation de l'ensemble des véhicules sera, bien sûr, interdite sur le parcours de la course, jeudi 11 mars de 10 h 30 à 11 h 30. La circulation sera également interdite aux alentours du départ, jeudi 11 mars de 6 h 30 à 17 heures, plus précisément boulevard Asiaticus, place Andrée-Viollis, quai Riondet, du boulevard Asiaticus jusqu'à l'avenue Beauséjour, parking montée de la Petite Vitesse. Sur l'ensemble du parcours de la course, à Vienne, des mises en impasses d'un certain nombre de rues adjacentes seront également installées.

Attention, dans l'ensemble du secteur du départ de la course, le stationnement des véhicules sera interdit du mercredi 10 mars 19 heures au jeudi 11 mars 17 heures, à l'exception des véhicules de l'organisation, des véhicules de police et des véhicules de secours. Jeudi 11 mars de 6 h 30 à 14 heures, le stationnement sera également interdit cours Brillier (voie sud), place Camille-Jouffray (cinq places de stationnement côté ouest), place Pierre-Semard, rue Victor-Hugo (de la place Pierre-Semard jusqu'à la montée Saint-

Marcel), montée Saint-Marcel (de la rue Victor-Hugo jusqu'au chemin de la Rente) et chemin de la Rente (D 46A).

Bref, dans la mesure où le départ de la 5<sup>e</sup> étape de Paris-Nice se fera à huis clos, mieux vaut éviter l'ensemble du secteur concerné par la course.